

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **13 février 2012**

Délibération n° 2012-2736

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2012**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité**

Rapporteur : Monsieur Daclin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 février 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 février 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Hugué, Imbert, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, MM. Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Pili, Pilon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. David G.), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), Frih (pouvoir à M. Braillard), M. Appell (pouvoir à M. Darne JC.), Mme Benelkadi, MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Corazzol (pouvoir à M. Longueval), Flaconnèche (pouvoir à M. Goux), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Mme Levy (pouvoir à M. Havard), M. Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Ferraro), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra, M. Turcas (pouvoir à Mme Dagorne).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Dumas, Genin, Giordano, Justet, Louis.

Séance publique du 13 février 2012**Délibération n° 2012-2736**

commission principale : développement économique

objet : **Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Les aéroports de Lyon Saint Exupéry et Bron constituent un élément essentiel de développement économique et d'aménagement du territoire de la région lyonnaise.

Le Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon a été créé en novembre 2003. Cette association poursuit un intérêt économique général, visant à mener toute action de nature à faciliter, à accélérer le développement des aéroports de Lyon (lobbying et rencontres avec les décideurs grands opérateurs : Air France, SNCF, etc.) à améliorer sa fonctionnalité (proposition des chefs d'entreprises utilisateurs) à assurer sa promotion et sa valorisation.

Trois partenaires historiques ont participé à la fondation du Club, confirmant ainsi la volonté d'agir ensemble : la Communauté urbaine de Lyon, la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon ainsi que les aéroports de Lyon.

Le Club, dès son origine, a été largement plébiscité par les entreprises. Il compte aujourd'hui 250 entreprises et il est présidé par monsieur Bruno Allenet depuis 2006.

Le Club des entrepreneurs, force de lobbying et de proposition

Ces deux dernières années, le Club a mené de nombreuses actions visant à développer et améliorer la visibilité des aéroports de Lyon :

- interventions régulières auprès d'opérateurs aériens, notamment lors des récentes négociations avec la compagnie aérienne Emirates. D'autres interventions ont eu également lieu au moment de l'ouverture aux compagnies aériennes à bas coût (Ryanair et Easyjet),
- organisation d'une conférence de presse lors du débat sur l'ouverture du capital des aéroports de Lyon,
- organisation d'une conférence sur les modèles de développement retenus par les aéroports régionaux français, animé par monsieur Sabourin, Président de l'Union des aéroports français,
- contribution du Club au débat sur le "nœud ferroviaire lyonnais" et notamment sur le développement de la gare Lyon-Saint Exupéry,
- contribution à l'enquête sur le CFAL (contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise) nord,
- mise en place de groupes de travail en collaboration avec le gestionnaire Aéroports de Lyon : commission Fret, sur les sujets liés à l'activité Cargo Port, commission Accessibilité, sur les problématiques de l'acheminement sur l'aéroport, etc.,
- renforcement des partenariats associatifs (Carex, Pile's (pôle d'intelligence logistique Europe du Sud, basé à la CCI Nord Isère), ACPCI (Association des chargeurs et des professionnels du commerce International, basée à Annecy)).

Les années 2010 et 2011 ont été marquées par une croissance du trafic aérien, dont les aéroports de Lyon ont profité, en dépit d'un contexte politique et économique mondial instable. Ainsi, le trafic global de l'aéroport de Lyon affichait une croissance de + 7,1 % en octobre 2011, grâce notamment à l'international et aux compagnies aériennes à bas coût.

Pour l'année 2012, les prévisions du trafic et les récentes annonces de la compagnie aérienne Air France renforcent la nécessité d'actions pour le développement de l'aéroport. En parallèle, les stratégies des compagnies aériennes à bas coût s'orientent vers une stabilisation de la flotte, ce qui devrait se traduire par une consolidation des bases actuelles et une augmentation de la concurrence entre les plateformes.

La recomposition du secteur aérien met en écho de façon notoire les questions du devenir et du rôle des plateformes aéroportuaires. La question du positionnement relatif des aéroports de Lyon devient ainsi un des points clefs à traiter, dans l'hypothèse d'une ouverture de leur capital.

C'est pourquoi le Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon souhaite renforcer sa contribution en déclinant un nouveau plan d'actions pour l'année 2012 dans l'objectif de peser d'avantage tant sur les choix stratégiques définis par les acteurs institutionnels et les opérateurs que sur la qualité des services attendus par les clients.

Le plan d'actions 2012 du Club des entrepreneurs

Cinq finalités essentielles sont poursuivies :

- participer à la réflexion sur le positionnement et le rôle des aéroports de Lyon,
- apporter aux partenaires une connaissance approfondie des attentes des entreprises régionales en termes de besoins de services aériens, d'accessibilité et de développement économique,
- soutenir le développement de lignes aériennes et de l'activité Cargo Port,
- élargir la zone d'influence du Club sur l'ensemble du territoire rhônalpin,
- augmenter le nombre des adhérents du Club.

Pour 2012, le Club des entrepreneurs poursuivra en particulier les actions suivantes :

- recenser et analyser, par le biais d'une enquête, les attentes des entreprises en termes d'offre aérienne, de services passagers et de fret,
- soutenir le développement des aéroports de Lyon grâce à la promotion de nouveaux services et nouvelles lignes aériennes et le soutien des démarches d'aéroports de Lyon auprès de nouveaux opérateurs potentiels,
- agir et peser avec les collectivités pour défendre une politique d'aménagement territoriale cohérente avec les besoins des aéroports. Pour cela, le Club participera à des enquêtes publiques en lien avec le développement des aéroports de Lyon,
- renforcer le réseau du Club : recherche de nouveaux adhérents à l'aide notamment d'une campagne de parrainage,
- mobiliser les membres du Club autour de l'aéroport : permettre aux membres du Club d'être de véritables promoteurs des aéroports de Lyon,
- participer au débat sur l'ouverture du capital des aéroports de Lyon : défendre les intérêts des entreprises utilisatrices des Aéroports de Lyon, via notamment des campagnes de communication et de lobby dans la presse, ainsi que soutenir les démarches engagées par la Communauté urbaine et la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon,
- augmenter son nombre d'adhérents de 250 à 350.

Le budget prévisionnel 2012

Recettes	Montant en €
cotisations	35 000
subvention Communauté urbaine de Lyon	30 000
subventions Aéroports de Lyon	33 500
subvention Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon	10 000
subventions autres CCI	3 000
partenariats divers	8 500
Total	120 000

Dépenses	Montant en €
frais de fonctionnement	8 000
frais de personnel	43 600
fiscalité	10 000
promotion carte Privilys	1 500
études, restitution, actions presse	30 000
prospects, outil de communication, conférence	19 000
manifestations	7 900
Total	120 000

La Communauté urbaine souhaite apporter, pour l'exercice 2012, une subvention pour la mise en œuvre de ces actions d'un montant de 30 000 €.

En 2010, la contribution financière de la Communauté urbaine de Lyon était de 30 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon pour son programme d'actions 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - fonction 90 - opération n° OP02O1588.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 15 février 2012.